

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUILLET 2021
COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'ADOMOS s'est réunie sur seconde convocation le 19 juillet 2021 à 14h30 au 243 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, 2^{ème} étage, sous la présidence de Monsieur Franck ROSSET, Directeur général et administrateur, en vertu d'une délégation de pouvoir consentie par le Conseil d'administration le 16 juillet 2021.

Dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), et en raison des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de ce virus, notamment l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et les décrets n°2020-1257 du 14 octobre 2020, n°2020-1310 du 29 octobre 2020 et n°2021-255 du 9 mars 2021, l'assemblée s'est tenue, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires.

Les actionnaires ont pu suivre l'assemblée en direct grâce à un lien streaming accessible sur le site internet de la Société Adomos. La rediffusion de cette assemblée sera également disponible sur le site internet de la Société.

A cette date, le nombre total d'actions de la Société s'élevait à 40 410 644 actions pour 42 483 160 droits de vote.

Lors de cette assemblée générale ordinaire, il a été constaté par CACEIS CORPORATE TRUST, établissement assurant le service titres, que sur un nombre total de 40 410 644 actions et 42 483 160 droits de vote :

- des actionnaires détenant 6,46 % du capital social (représentant 2 610 994 actions et 3 857 622 droits de vote) ont donné pouvoir au Président,
- des actionnaires détenant 15,82 % du capital social (représentant 6 392 815 actions et 6 392 815 droits de vote) ont voté par correspondance,

Les actionnaires ayant voté par correspondance ou donné pouvoir au Président détenaient 9 003 809 actions et 10 250 437 droits de vote représentant 22,28 % du capital social.

Le détail du vote de chacune des résolutions de l'assemblée générale ordinaire est présenté dans le tableau ci-après :

	Pour	Contre	Abstention
<i>Première résolution (Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du montant global des charges et dépenses visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts ; quitus aux membres du Conseil d'administration)</i>	100 %	0 %	0%
<i>Deuxième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)</i>	100 %	0 %	0 %

Troisième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020)	100 %	0 %	0 %
Quatrième résolution (Approbation des conventions règlementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce)	100 %	0 %	0 %
Cinquième résolution (Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme d'achat par la Société de ses propres actions)	99,946 %	0,054 %	0 %
Sixième résolution (Ratification de la cooptation de Monsieur Franck ROSSET en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur William BITAN, démissionnaire)	100 %	0 %	0 %
Septième résolution (Prise d'acte de la cessation des fonctions d'administrateur de Madame Jeanne-Marie ROSSET)	100 %	0 %	0 %
Huitième résolution (Pouvoirs)	100 %	0 %	0 %

ADOMOS remercie l'ensemble des actionnaires de la confiance témoignée à cette occasion.

Adomos (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier. www.adomos.com/bourse
 Contact : adomos@adomos.com
 CapValue : info@capvalue.fr